

PRÉSENTATION DU SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

Le service du portage de repas du CCAS de Port-Jérôme-sur-Seine a pour but de livrer des repas au domicile des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie et, à toute les personnes en situation de handicap.

Ce service du portage de repas s'inscrit en cohérence avec l'ensemble des actions menées par le service Social et Gériatologique du CCAS de Port-Jérôme-sur-Seine.

Contact :

Pour obtenir plus d'informations liées au fonctionnement du portage des repas, vous pouvez contacter le service Social et Gériatologique du Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Port-Jérôme-sur-Seine au 02 32 84 55 27.

- **Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30**
- **Les vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.**

FICHE D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

N° de téléphone :

Médecin traitant :

Adresse de Facturation :

Référents :

Type de régime alimentaire :

Jours de livraison :

L	M	M	J	V	S
---	---	---	---	---	---

Coût moyen estimé par semaine :
(nombre de repas x le montant)

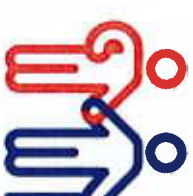
Date de début :/...../.....

Date et signature :/...../.....



Centre Communal
d'action sociale

Service du portage des repas à domicile



**Centre Communal d'Action Sociale
Service Social et Gériatologie**

16 rue Emile-Zola
Notre-Dame-de-Gravenchon
76330 Port-Jérôme-sur-Seine
Tél. : 02 32 84 55 27

LA MISE EN PLACE DU SERVICE

Formuler une demande

Toute demande est à formuler 48h avant la mise en place du dispositif auprès du secrétariat du service gériatologique du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine.

Tél. : 02 32 84 55 27.

Constitution du dossier

Après avoir déposé votre dossier, vous bénéficierez d'une visite à domicile par le service gériatologique pour confirmer le besoin ou non, d'une aide aux repas.

Toute prise en charge peut être revue avec le service gériatologique selon vos besoins.

LES PRESTATIONS PROPOSÉES

La confection des repas

Les repas sont confectionnés par une cuisine centrale et sont livrés chaque jour en livraison froide au CCAS.

La livraison des repas

La livraison des repas est assurée par deux agents du CCAS de Port-Jérôme-sur-Seine. Les repas sont livrés du lundi au samedi inclus. Ils ne sont pas livrés les dimanches et les jours fériés.

Composition des repas

- Une entrée
- Un plat de résistance
- Un fromage ou d'un produit laitier
- Un dessert
- Un petit pain (issu des boulangeries gravenchonaises)
- Un potage pour le souper.

Les repas sont adaptés en fonction des régimes alimentaires diabétiques et sans sel. Les autres régimes spécifiques de types repas moulinés, sans sel strict, sans résidus ne sont pas possibles.

QUELQUES CONSEILS

Le repas est livré froid, en barquette individuelle à usage unique.

Dès la livraison, il est recommandé de placer les barquettes au réfrigérateur.

Le repas doit être réchauffé, après avoir été sorti de sa barquette au micro-ondes, au bain marie, dans une casserole ou au four traditionnel (pendant 10 minutes environ, Thermostat 3, 110/120°C).

Ne jamais consommer un plat au-delà de la date de péremption indiquée sur la barquette.

TARIFS ET RÉGLEMENTS

Le prix du repas est fixé à **6,65 euros** en 2017.

La facturation est établie mensuellement en fonction du nombre de repas livrés. Les personnels du service portage de repas à domicile sont habilités à percevoir le règlement des chèques, qui doivent être libellés à l'ordre de la Régie de Recette du Portage de Repas.

Tout repas peut être décommandé au plus tard la veille, avant 9h00. ATTENTION, toute absence non signalée dans ce délai, entraîne la facturation du repas.

